

Chef de département : J.P ILARY

Ville d'Avray, le 2 juillet 2025

Direction des études : O. VESQUE

E-mail : [secretariat-geii@liste.parisnanterre.fr](mailto:secretariat-geii@liste.parisnanterre.fr)

Secrétariat : 01 40 97 48 13 ou 48 17

**Objet** : Convocation rentrée en 1<sup>ère</sup> année **de BUT GEII à l'IUT de Ville d'Avray** et liste de matériel

Vous avez choisi de vous inscrire en 1<sup>ère</sup> année de la formation BUT Génie Électrique Informatique Industrielle et nous vous en remercions. La journée d'accueil des étudiants de 1<sup>ère</sup> année (présence obligatoire) aura lieu le :

Lundi 2 septembre 2025 à 9h00 – Amphi 2

- 9h-10h45 : Accueil des étudiants par le chef de département et le directeur des études (Réunion de présentation)

Début des cours à 11h00

- 11h00-12h30 CM (Cours Magistral)
- 12h30 Visite du site par les étudiants de 2<sup>ème</sup> année
- 14h-16h TD (Travaux Dirigés)

**Prévoir 1 photo d'identité (nom et prénom écrits au verso) ou l'envoyer avant la rentrée à l'adresse suivante :**

[secretariat-geii@liste.parisnanterre.fr](mailto:secretariat-geii@liste.parisnanterre.fr)

Nous vous invitons à procéder à votre inscription administrative **avant la réunion de présentation** selon les modalités indiquées via le lien suivant :

<https://cva.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/inscription-candidature/inscriptions-des-candidats-parcoursup>

- Votre carte d'étudiant délivrée lors de l'inscription administrative **est à conserver sur vous toute l'année universitaire.**

De même, il est important que vous activiez et consultiez régulièrement votre adresse électronique @parisnanterre.fr, qui constituera à compter de la rentrée la seule adresse utilisée par l'équipe pédagogique. Cette adresse vous permet également d'accéder à toutes les ressources de l'université. Les informations concernant le fonctionnement de la messagerie se trouvent sur cette page : <http://dri.parisnanterre.fr/fonctionnement-de-votre-boite-mail-a-luniversite-de-nanterre/>

**Matériel obligatoire** : Matériel à acheter pour les Tps d'électronique, voir liste jointe.

# Liste de matériel

## Liste du matériel minimum nécessaire à l'étude en GElI

- **Calculatrice collège** (seule calculatrice pouvant être autorisée en DS)
- **1 Cahier** : 24cm x 32cm 96 pages petits carreaux (Recto Electronique, Verso Energie)
- **2 grippe-fils** (1 rouge+1 noir) compatibles avec **Cordon banane de sécurité de diamètre 4mm**  
Lextronic Référence P7010 11,40 € TTC (inclus les deux)
- **2 Connecteurs** TE Connectivity BNC Mâle vers BNC Femelle, T  
Lextronic Référence WEN11344 2,10 € TTC (l'unité) **INTERDIT en TP d'énergie**
- **3 Pinces**

NB : possibilité de remplacer 2 pinces par une pince mixte.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pince à bec plat ou demi-ronds</b> (petite) : Lextronic ref WEN77094 6,99€ TTC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pince mixte coupante/plate</b> : Lextronic Réf WEN77098 6,99€ TTC</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pince coupante</b> (petite) : Lextronic ref WEN77005 6,90€ TTC</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pince à dénuder</b> compatibles pour straps de raccordement 22 AWG (diamètre 0,64mm<sup>2</sup>, section conducteur 0,32mm<sup>2</sup>) : Lextronic ref : CSGG49510YE 5,79€ TTC Ou Lextronic ref : 40056 13,50 € TTC</li> </ul>	

- **Tournevis avec manche non conducteur** pour potentiomètres

Jeu de 6 tournevis de précision économique Lextronic Référence 8PK2061 8,50 € TTC



Une trousse ou une sacoche pour ranger le matériel est vivement conseillée.

Ce matériel vous sera demandé continuellement tout au long de vos études à l'IUT.

## Procédure d'accueil des étudiants en situation de handicap

---

Madame, Monsieur

A l'issue de la procédure Parcoursup, votre candidature a été retenue pour le département GEII de l'IUT de Ville d'Avray.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez demander un aménagement d'études auprès de l'équipe plurielle locale de l'IUT de Ville d'Avray.

La procédure à suivre est la suivante :

1. Déclarer votre demande de prise en compte de situation de handicap auprès du secrétariat de votre département d'accueil via l'adresse [handicap-geii@liste.parisnanterre.fr](mailto:handicap-geii@liste.parisnanterre.fr)
2. Rencontrer votre médecin traitant ou les spécialistes qui vous suivent afin de rassembler l'ensemble des documents nécessaires à l'étude de votre dossier par le service de médecine préventive de l'Université.
3. Vous signaler à la rentrée auprès du directeur des études du département.
4. Un rendez-vous avec le médecin de médecine préventive vous sera donné **avant la réunion de l'équipe plurielle** afin d'évaluer les besoins d'aménagement d'études et d'examen. Vous devrez présenter l'ensemble des documents récoltés au point 2. Le médecin rend un avis consultatif et confidentiel à l'équipe plurielle.
5. **L'équipe plurielle se réunira le 14 octobre** et vous proposera alors un plan d'aménagement pouvant porter sur l'organisation du cursus, sur les aides humaines et/ou sur les aides techniques, en tenant compte des contraintes pédagogiques et organisationnelles propres au fonctionnement du département.

### Remarques :

Attention, un handicap reconnu ayant donné lieu à un aménagement au lycée ne sera pas automatiquement reconduit en B.U.T.

A l'issue de chaque semestre un entretien pourra être réalisé pour revoir le plan d'aménagement mis en place.

La prise en charge de votre handicap en entreprise (stage, alternance) ne relève pas de l'équipe plurielle de l'IUT mais de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).